

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2020**

Délibération
n° 2020.02.063

**Attribution d'une
subvention à
l'association "Unis"
Vers Psy**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2020**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Elisabeth LASBUGUES à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSET, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.02.063**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "UNIS" VERS PSY

L'association « Unis » Vers PSY organise, les 3 et 4 avril prochain, à l'Espace Franquin, une série de conférences-débats sur le thème : « Addictions et des dépendances : tous concernés ».

Différents sujets seront abordés :

- Qu'est-ce que l'addiction, la dépendance, le spectre des addictions ?
- Prévention des risques, comment retarder l'âge du premier usage : éducation préventive, parentalité et addiction,
- Hommes et femmes : égaux face à la dépendance ?
- Traitements actuels
- Comment prévenir la rechute ?
- En sortir : quelles thérapies et/ou prise en charge pour quelles addictions et dépendances ?
- SOS addictions
- L'hyperconnexion, l'addiction aux écrans des enfants, ados et adultes.

Le Docteur Laurent Karila, sera le grand témoin de ces 2 jours. Psychiatre-addictologue au Centre d'enseignement, de recherche et de traitement des addictions (CERTA) de l'hôpital universitaire Paul-Brousse à Villejuif, enseignant à l'université Paris Sud, il est également le porte-parole de l'association SOS Addictions.

En raison de l'intérêt que porte GrandAngoulême à la santé des citoyens du territoire, au titre également des actions portées dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, il est proposé de soutenir cet évènement qui pourrait intéresser un grand nombre d'acteurs du territoire confrontés à des publics addicts.

Le budget de la manifestation est de 13 500 €. L'association a sollicité 8 000 € de financements publics locaux répartis de la façon suivante : 1 000 € auprès du Département, 2 000 € à l'agglomération, 5 000 € à la ville d'Angoulême (hors valorisation).

Au regard du thème abordé, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de **800 €**, (à l'identique du financement accordé en 2019), à cette association comme soutien à la réalisation de cette manifestation.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à l'association « Unis » Vers PSY pour un montant de 800 € au titre des politiques enfance-jeunesse et santé,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations,

D'IMPUTER la dépense sur le budget général –chapitre 65 – fonction 510.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 février 2020	<u>Affiché le :</u> 26 février 2020